

ESPACE DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Optimiser l'aménagement du bureau

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : UNSG05

Objectifs de la formation

- Définir la qualité de vie au bureau
- Intégrer quelques mesures de prévention dans le cadre de l'environnement de travail
- Identifier les acteurs de l'environnement du travail et leur champ de compétence
- Identifier les étapes successives d'un projet d'aménagement
- Mesurer l'impact d'un nouvel aménagement de travail

Animée par

- **FAURE Christian-Jacques**
Consultant-conseil et formateur indépendant en immobilier et environnement de travail,

Public concernés

- Direction des services généraux ; Manager ;
Toute personne en charge de problématiques liées à l'aménagement des espaces de travail

Dates

- Paris
05/06/2019
10/10/2019
10/12/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la

Se sensibiliser à la qualité de vie au bureau

- État des lieux de l'environnement de travail en France : open space, travail sur les écrans
- Évaluer l'impact sur la productivité des salariés
- Qualité de vie au bureau : ce qu'entendent les salariés versus ce que dit le Code du travail
- Connaître les principaux risques liés à l'environnement de travail : RPS, troubles musculo-squelettiques, l'acoustique
- Introduction à quelques mesures de prévention dans le cadre de l'environnement de travail

Connaître et comprendre l'écosystème des acteurs œuvrant dans l'environnement de travail

- Identifier les champs de compétences et le fonctionnement du CHSCT : connaître les nouveaux textes
- Direction de l'Environnement de Travail : quel est leur rôle, quel pouvoir d'influence
- Cerner les attributions légales et pratiques du médecin du travail et des ressources humaines

formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 995,00 €HT

Mettre en place un projet d'aménagement et le manager

- S'approprier les étapes successives du projet : mise en œuvre, développement et achèvement
- Conduire le changement de l'aménagement auprès des usagers / salariés : comment favoriser leur appropriation
- Cerner les essentiels du confort au travail : acoustique, esthétique, règles de savoir-vivre, éclairage, mobilier, gestion des déchets, accessibilité, interaction et discrétion
- Associer au projet les notions de performances énergétique et environnementale

Mesurer et suivre l'impact d'un aménagement

- Utiliser un tableau de bord pour suivre l'évolution quantitative, comparer, communiquer et aider à la prise de décision
- Construire des fiches d'objectifs
- Fixer puis interpréter les indicateurs
- Connaître les différents indicateurs : indicateurs d'activité, de qualité, d'efficience
- Communiquer pour rester à l'écoute des salariés et satisfaire au mieux leurs demandes : mettre en place des enquêtes de satisfaction, d'opinion ou de climat interne

Mise en situation

- CGG Véritas à Massy : le passage des bureaux individuels à l'open space

